

Les Sablettes : encore un espoir de sauver l'été des paillotes

RESTAURATION La ville met tout en œuvre pour que les chalets du parc Braudel ouvrent dès que possible. Avant de relancer une procédure d'attribution pérenne

Le site est exceptionnel, et jouit d'une grosse fréquentation, l'été évidemment, mais aussi les beaux week-ends hors saison. « Ce genre d'activités fonctionne bien sur toutes les communes littorales de Méditerranée. Pourquoi faudrait-il que La Seyne fasse exception ? » Philippe Mignoni, adjoint aux services publics, s'interroge et s'active sur le casse-tête des paillotes des Sablettes, que n'avait pu résoudre la précédente municipalité.

Restauration rapide pour la saison 2008

« Pour l'heure, nous faisons tout notre possible pour que ces équipements soient en fonction cette saison », ajoute l' élu. Pas une partie de plaisir.

« Cela constitue un gros challenge à relever, pour les services municipaux concernés - juridiques, techniques, etc. - comme pour les restaurateurs intéressés. Car les délais sont très courts, et il sera problématique d'envisager des investissements dans ces maisons vides pour une occupation d'une seule saison... »

Difficile d'imaginer dans ces



Philippe Mignoni, deuxième adjoint, en charge des services publics, évoque un « véritable challenge » pour que les trois paillotes du parc Braudel soient ouvertes cet été. On saura assez vite si celui-ci est relevé ou non... (Photo Laurent Martinat)

conditions des activités de restauration classiques, nécessitant des investissements conséquents tels que

matériels de cuisine, personnels de service, etc. De la restauration rapide, de type snack, vente de gla-

ces, boissons, sandwiches, friandises, etc. semble plus vraisemblable pour l'été 2008 « même si nous nous

reposons sur le cahier des charges existant, notamment pour tout ce qui concerne le respect du site. Par ailleurs, les critères de sélection seront évidemment tout à fait objectifs et transparents ».

« Que ça bouge dans la semaine »

Pour l'heure, des candidats se sont déjà manifestés. « D'avantage que le nombre de paillotes disponibles », prend soin de préciser le deuxième adjoint, heureux de voir que malgré les péripéties, ce site exceptionnel suscite encore les convoitises...

Le compte à rebours est en tout cas bien lancé, et l' élu estime qu' « il faut que ça ait bougé dans la semaine, pour permettre aux professionnels de prendre possession au plus vite de leur équipement. »

Quid du recours - un temps envisagé par Arthur Paecht - à un fonctionnement en régie municipale ? « Ce n'est pas une solution. Le coup de cet été ne sera peut-être pas parfait, mais ce n'est en aucun cas à une municipalité de faire du commerce. »

Une fois la saison estivale

2008 achevée, le marché sera à nouveau lancé.

Terrasses fermées

« Il s'agira d'offrir aux restaurateurs une pérennité dans le temps, afin de rentabiliser leurs investissements. Notre souhait est de pouvoir leur permettre de mettre en place une terrasse fermée. » Réclamée de longue date par les exploitants, il s'agit effectivement d'une condition sine qua non pour ouvrir un établissement à l'année...

Les services municipaux ont également pour objectif d'établir des lots communs avec les paillotes et les plages. Car si les premières dépendent de la mairie, les secondes relèvent du domaine public maritime. « Il s'agit d'un des éléments majeurs de la problématique actuelle », estime ainsi Philippe Mignoni. « De toute façon, nous n'avons aucun a priori sur les choses. Nous avons des idées, et sommes également à l'écoute de la population, des professionnels, etc., par le biais des commissions et autres débats de proximité. »

PHILIPPE ZAMARI